



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 juin 2018

## Communiqué de presse

### Entraînement à l'hélicoptage sur un porte-conteneurs

Mercredi 6 juin un exercice d'hélicoptage à bord d'un bateau de la CMA-CGM s'est déroulé avec l'hélicoptère de la sécurité civile "Dragon 972".

Une convention entre la DGSCGC (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) et la Compagnie de transport CMA-CGM permet aux équipages de la base hélicoptère de Martinique et aux sauveteurs spécialisés héliportés du SDIS 972, de s'entraîner aux procédures d'hélicoptage à bord de bateaux en haute mer, notamment de nuit. Ces exercices permettent aux équipages d'entretenir leurs qualifications et de pouvoir réaliser, le cas échéant, des opérations de sauvetage au profit des gens de mer.

Sous l'égide du Préfet de Martinique, Délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer et coordonnées par le CROSS-AG, les missions de sauvetage en mer sont réalisées grâce à une collaboration étroite entre les différents acteurs, notamment l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 972, les sauveteurs plongeurs du SDIS 972 et la SNSM.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972